

particuliers			
Salle Polyvalente			
journee et reveillon		commune	
		hors commune	
1/2 journee		commune	172 €
		hors commune	246 €
cérémonie funeraire			107 €
Espace Krafft			
journee et reveillon		commune	132 €
		hors commune	208 €
1/2 journee		commune	77 €
		hors commune	140 €
cérémonie funeraire			75 €
Maison des Berches		réservé Marais-Chapelains	
journee et reveillon			184 €
1/2 journee			91 €
cérémonie funeraire			75 €
forfait installation			59 €
vaisselle			20 €

** Le tarif "installation" (la veille d'un événement familial) pour la salle des Berches est applicable du lundi au vendredi (pour une durée 3h)

(1) Les particuliers extérieurs commune ne pourront réserver la salle polyvalente plus d'un mois avant le déroulement de la manifestation.

Les activités commerciales ne sont pas autorisées.

association			2026
Salle PMI	Sollicitations professionnelles	prevoir	5 € de l'heure

Salle de spectacles KRAFFT			
Réunion / assemblée générale / congrès / séminaire	* Associations marais-chapelaines		
	* Associations extérieures communes		314 €
	* Autres (entreprises / banques...)		515 €
	syndicat de co propriété syndicale		
Spectacles par les écoles / collèges / lycées	Sur temps scolaires ou gala de fin d'année		
	* écoles marais-chapelaines, collèges et lycées de la carte scolaire	technicien (2)(4)	
	* écoles, collèges et lycées extérieurs	technicien	238 €
Manifestation sans recette	* association marais-chapelaine :	technicien (2)	
	* association extérieure commune :	technicien	314 €
Manifestation payante avec recettes	* association marais-chapelaine	technicien (3)	295 €
	* association extérieure commune :	technicien	472 €
	Répétition :		
Sécurité (4)	Prestation SSIAP obligatoire en salle si présence de public		
residence	mise à dispo en échange d'une prestation culturelle.		

(2) après étude de la fiche technique (matériel son et lumière) qui sera transmise par le loueur lors de la réservation

(3) 1 séance gratuite pour 3 séances et plus

(4) Ecoles marais-chapelaines : 2 prestations SSIAP offertes par école de la Commune par année scolaire

Caution salle : 500€ / caution sonorisation : 500€ / caution ménage : 50€

Etat des lieux avant et après

association			2026
Salle Polyvalente			
	commune	manifestation sans recettes	gratuit
	commune	Manifestations AVEC RECETTES	112
	hors commune		344
Espace Krafft			
		manifestation sans recettes	gratuit
		Manifestations AVEC RECETTES	100
Maison des Berches			
	réservé Marais-Chapelains		gratuit
Salle des sports n° 4 (non chauffée)			
	Commune	manifestation sans recettes	
	Commune	Manifestations AVEC RECETTES	70
	Hors commune		143

* 3 gratuités/an pour les associations adhérentes à l'OMVA

Les activités commerciales ne sont pas autorisées.